

Rejoindre le GDSA - 29 :

Pour télécharger le bulletin d'adhésion, cliquez sur : **“Bulletin d'adhésion 2019 “**
Attention, votre navigateur doit accepter l'ouverture des fenêtres pop-up pour l'affichage de ce document. Cette adhésion vous donne droit :

à la lettre d'infos du GDSA29 et au Bulletin du GDSA29,
à la participation à l'**Assemblée générale annuelle et à sa conférence**,
à la participation à l'**université d'automne**,
à l'achat groupé **de produits de traitement contre la varroase**,
aux achats groupés de **matériels à caractère sanitaire** à l'occasion de l'assemblée générale.

Assurance des ruches :

Compte tenu des problèmes qui peuvent survenir il est bon d'être assuré pour ses ruches. Ce n'est pas obligatoire mais c'est recommandé. Le GDSA-29 propose à ses adhérents une assurance-ruches GROUPAMA, d'un montant de 1,17 € par ruche, elle couvre les risques suivants (nous consulter pour les détails) :

Responsabilité civile.

Incendie – tempête (79 € pour la colonie + 79 € pour la ruche).

Une franchise de 32 € à partir de la 4^{ème} ruche sinistrée.

Vol et détériorations : garantie par ruche (79 € pour la colonie + 79 € pour la ruche) sans franchise.

Protection juridique

Il est indispensable d'assurer la totalité de ses ruches.

=====